

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de Pangea 2024

15 novembre 2024

Personnes présentes

Nom	Prénom
Peruzzi	Luca
Gasche	Guillaume
Mayoraz	Léo
Bagnoud	Élisa
Hundt	Arnaud
Morciaux	Hélène
Decroocq	Florian
Liaudat	Océane
Abetel	Marc

9 personnes ont le droit de vote.

1 Mot de bienvenue

Guillaume prend la parole. Il officialise la transmission de la présidence à Luca. Il est désolé de nous quitter mais toujours à notre disposition en cas de question.

Luca prend la parole.

2 Adoption de l'ordre du jour

Position	Nombre de votes
OUI	9
NON	0
ABS	0

3 Adoption du procès-verbal de l'AG 2023

Position	Nombre de votes
OUI	9
NON	0
ABS	0

4 Rapport d'activité 2023-2024

- Journée des métiers 2023 et 2024
- Visite mine de sels : activité originale, merci à Florian pour l'organisation
- Journée d'intégration des 1ères
- Soirées boules : bien mais possible de se passer du refuge, à voir pour faire au bord du lac.
- Visite palais de Rumine : nombre de participants limité car assez connu, voir pour alterner entre le musée de géologie de l'Anthropole et le palais de Rumine.
- Vente de matériel aux premières années : voir pour étendre la vente sur notre nouveau merchandising en cours.
- Présentation du bachelor aux 1ères : 8 en 3^e et 10 en 2^e peu de gens
- Noël de géologie : petit déficit

5 Rapport du trésorier et des vérificateurs de compte

Florian et Léo prennent la parole.

5.1 États des passifs et actifs

État des actifs (au 15.11.2024) : bénéfice de 2500.- venant de l'ISTE.

	Actifs	
	Début exercice	Fin exercice
Caisse	2602.7	3752
CCP	12198.46	12555
	14801.16	16306
Bilan:		1505.10

État des passifs (au 15.11.2024) : vins assez peu utilisés, bières toutes périmées, consignes à vendre, habits toujours à la cave, livres peu vendus → valeurs à revérifier

	Passifs	
	Début exercice	Fin exercice
Vins	2863	2795
Bières	149	0
Consignes	416	416
Habits	800	800
Matériel	8056	7390
	12284.00	11401
Bilan:	-883.00	

Valeur totale de Pangea (au 15.11.2024) : déficit des activités annuelles comblé par les revenus de l'ISTE, au final petit bénéfice.

	Valeur totale de PANGEA	
	Début exercice	Fin exercice
Actifs	14801.16	16306
Passifs	12284.00	11401
	27085.16	27707
Bilan:	622.10	

5.2 Contrôle des comptes

A ce jour les comptes sont bien tenus, les vérificateurs des comptes de l'année d'avant, Elise et Chloé s'en sont assurées.

5.3 Élection des contrôleurs de compte pour l'année 2023-2024

Pour cette année Marc Abetel et Florian Decroocq vérifieront les comptes jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale, avec comme suppléant : Léo Mayoraz.

5.4 Budget 2024-2025

	Budget PANGEA 2024-2025	
	Gains	Dépenses
Événements	0	2800
Matériel	2500	2500
Cotisations	700.00	0
Subventions ISTE	2500	0
Divers	0	400
	5700	5700
Bilan:	0.00	

Cotisations : on reste à 15.-/année.

Divers : pour factures et frais de douanes ou achats d'évènements estimé à 400.-

6 Départ du comité

Partent du comité Pangea :

- Guillaume G.
- Thomas B.
- Léo M.
- Florian D.
- Filipe S.A.

Depuis le 12 juin 2024 démission effective mais confirmation officielle aujourd'hui.

7 Élection du nouveau comité

Se présentent pour intégrer le comité :

- Elisa B.
- Arnaud H.
- Hélène M.
- Océane L.
- Margot G.

Acceptation du nouveau comité :

Position	Nombre de votes
OUI	9
NON	0
ABS	0

7.1 Présidence

Luca P. se présente

Position	Nombre de votes
OUI	8
NON	0
ABS	0

7.2 Secrétaire

Océane L. se présente

Position	Nombre de votes
OUI	8
NON	0
ABS	0

7.3 Trésoriers

Elisa B. et Arnaud H. se présentent

Position	Nombre de votes
OUI	7
NON	0
ABS	0

7.4 Vice-président

Arnaud H. se présente

Position	Nombre de votes
OUI	8
NON	0
ABS	0

7.5 Responsable médias

Elisa B. se présente

Position	Nombre de votes
OUI	8
NON	0
ABS	0

8 Activités futures

- Journée d'intégration
- Soirée boules
- Visite du musée Anthropole
- Vente de matériel aux premières années
- Améliorer la communication en faisant tourner les informations sur les groupes Whatsapp et en faisant de la publicité dans le journal l'Irrégulier sur les activités du semestre
- Nouveautés :
 - Vente de Merchandising : produits dérivés Pangea
 - Sortie orpaillage
 - Conférence avec milacampus sur les ressources minières dans les zones de conflits
 - Apéro des orientations avec l'AEGE : présentation cursus

9 Changement des statuts

Nous avons constaté que certains aspects des statuts de Pangea ne sont plus à jour. Ceux-ci n'ayant pas changé depuis 2016. Nous avons pour but d'éviter les formulations trop restrictives dans les statuts.

– Article 24, Nomination du comité

Période de mandat à un poste du comité : celui-ci sera à durée indéterminée avec approbation du comité pour ne pas imposer de durée limite d'une année ou deux qui empêcherait un étudiant motivé qui effectuerait son bachelor et master à l'UNIL et qui souhaiterait rester dans son poste au comité tout le long de ses études. En particulier pour les postes de président et vice-président qui eux sont bloqués à deux mandats d'une année maximum pour une personne.

Nous proposons cette correction :

« Le Président, le Vice-président ainsi que les membres du Comité sont nommés par l'ensemble des membres lors de l'AG pour une période indéterminée, à condition que la majorité du comité valide la prolongation. »

– Article 29, l'Assemblée Générale

La date de l'Assemblée Générale est bloquée entre le 1^{er} et le 31 octobre dans les statuts de notre association. Or cela ne coïncide pas avec les besoins de Pangea. Afin de faciliter les transmissions des postes du comité il faudrait modifier la date de l'AG car les membres quittant le comité sont souvent absents à la rentrée universitaire (pour cause de fin de bachelor, armée ou entrée dans une autre université). On la modifie donc au profit d'une date plus adaptée en fin d'année universitaire ou mieux : dans la période printanière avant les départs en camps de géologie en avril. L'AG reste à une fréquence d'une fois par année. Nous souhaitons une admission effective immédiate suite à l'AG pour les membres du comité pour leur permettre de voter dans l'association et éviter les périodes de flottement. Cela impliquerait que l'admission dans le comité ne se ferait plus suite au paiement de la cotisation. Ainsi pour les nouveaux membres spectateurs, on leur laisserait un temps de réflexion de par exemple trois semaines avant de permettre au comité de voter pour son intégration et lui permettre de voter à son tour.

Nous proposons cette correction, plus flexible et moins restrictive :

« l'Assemblée Générale se tient une fois par an dans le courant de la fin d'année universitaire. »

– Article 37, Entrée en fonction

L'exercice administratif de Pangea est fixée du 1^{er} novembre au 31 octobre suivant, d'après les dates précédentes de l'AG. Mais en ayant changé cette date, nous corrigeons les dates de l'exercice administratif du 1^{er} avril au 31 mars.

Nous proposons cette correction :

«L'exercice administratif de PANGEA débute du 1er avril au 31 mars de l'année suivante. Une réunion est organisée afin de clôturer l'année administrative. »

– Article 44, Représentation

L'article à modifier oblige une signature d'un membre du comité pour tout publication de l'association, hors pour les publications sur les réseaux sociaux comme Instagram ou Facebook cela rend la tâche honteusement compliquée pour le/la responsable médias.

Nous proposons une correction similaire :

«Tout acte ou publication publipostée engageant le comité Pangea doit être signée, hors réseaux sociaux»

10 Divers

Aucun divers supplémentaire.

La séance est levée à 19h30.